

REGLEMENT INTERIEURPréambule :

Le Service Enfance Jeunesse de la commune de Bassussarry, organise à l'occasion des vacances scolaires des animations spécifiques pour les préadolescents et les adolescents, articulées autour d'activités sportives, sociales, manuelles, culturelles, scientifiques et techniques. Ces animations proposées aux jeunes de 11 à 17 ans ont pour but d'enrichir l'offre de loisirs éducatifs de qualité du territoire.

Les jeunes sont encadrés par des animateurs diplômés, sous la responsabilité de Monsieur le Maire de Bassussarry, ou par des professionnels qualifiés lorsqu'il s'agit d'activités spécifiques.

Article 1 : renseignements et inscriptions :

Auprès des animateurs, le soir de 17h à 18h30 ou le mercredi de 14h à 18h30, au Local Jeunes.

La participation aux activités n'est valable que si le dossier est complet :

- Autorisation parentale complétée et signée

- fiche sanitaire de liaison

- cotisation au Local Jeunes à jour pour l'année en cours

- Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques en centre de vacances (Test PAAN)

- attestation d'assurance extrascolaire

Article 2 : horaires et paiement des activités :

Les horaires de pratique sont indiqués par activité sur la plaquette d'information. Les familles veillent au **respect strict de ces horaires**. En dehors des horaires d'accueil indiqués sur la plaquette, la commune de Bassussarry se dégage de toute responsabilité. Aussi, nous demandons aux familles de **respecter scrupuleusement les horaires de début et de fin de séance**.

Les parents ayant désigné un mode de retour par écrit au moment de l'inscription, **sont priés d'informer la personne responsable de l'activité** en début de séance, **s'ils souhaitent le modifier ponctuellement**. Une activité peut-être annulée, par l'animateur, si, le **nombre d'inscriptions à celle-ci est insuffisant et/ou mauvaises conditions météo**. Dans ce cas, le Local Jeunes sera ouvert pour accueillir les jeunes et l'activité remboursée.

Le paiement de l'activité s'effectuera à l'avance soit en numéraire soit par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public. **Un remboursement ne pourra être possible que sur présentation d'un certificat médical.**

Article 3 : responsabilités

Les familles sont responsables de leurs enfants jusqu'au lieu d'activité et sont invitées à les reprendre au même endroit après la séance, sauf information contraire communiquée préalablement par les responsables.

Article 4 : assurance

Bien que la commune de Bassussarry ait souscrit un contrat d'assurance garantissant les risques qui peuvent survenir pendant les activités, nous conseillons aux familles de **vérifier que leurs enfants sont bien couverts pour les activités extrascolaires**.

Article 5 : observation du règlement et réclamations

Le fait d'inscrire un enfant implique l'acceptation du présent règlement. Les parents sont instamment invités à **respecter les conditions de ce règlement** qui n'est édicté que dans le souci d'offrir un meilleur service aux jeunes participants, et notamment aux plus petits.

Article 6 : Priorité et date butoir

En raison d'une forte augmentation de la fréquentation des activités proposées par le Local Jeunes (Camps et Tickets Loisirs) un nouveau règlement va s'appliquer à compter du 1^{er} janvier 2014.

Pour les inscriptions aux Tickets Loisirs, il faudra désormais tenir compte des règles de priorité suivantes :

1. Les jeunes domiciliés à Bassussarry
2. Pour les non domiciliés à Bassussarry, fréquentation du local jeunes.

À la date butoir, une réponse vous sera donnée sur l'inscription ou non de votre enfant.

Passé la date butoir, les règles de priorité ne s'appliquent plus.

VACANCES D'AUTOMNE



Du lundi 22 au vendredi 31 octobre

LUNDI 22 AU MERCREDI 31 OCTOBRE

Lundi 22 et Mardi 23 octobre 	KHO LANTA Grand jeu sur deux jours avec des Enigmes et défis sportifs par équipe. Viens te mesurer aux autres avec ton équipe et remporte le Kho Lanta du local jeunes de Bassu !!! <u>Prévoir le pique nique du midi pour les 2 jours.</u> 25€ Rdv lundi de 9h30 à 21h30 Et mardi de 9h30 à 17h00	
---	---	--

Mercredi 24 octobre 	MATIN  TIR A L'ARC Rdv Local Jeunes 10h00-12h00 4€	APRES-MIDI TCHOUKBALL Rdv Local Jeunes 14h00-16h00 4€
---	--	--

Jeudi 25 octobre 	MATIN	APRES-MIDI
	SURF Prévoir pique-nique. Rdv Local Jeunes 9h30-18h30 22€	

Vendredi 26 octobre 	MATIN	APRES-MIDI
	SORTIE MEGAZONE / BOWLING prévoir pique-nique, Rdv Local Jeunes 9h00-18h00 22 €	

Lundi 29 octobre	MATIN CIRCUIT TRAINING  Rdv Local Jeunes 10h00-12h00 4€	APRES-MIDI PING-PONG Rdv Local Jeunes 14h00-16h00 4€	APRES-MIDI DODGEBALL XXL Rdv Local Jeunes 16h00-18h00 4€
---------------------------------	---	---	---

Mardi 30 octobre 	MATIN  CIRCUIT TRAINING Rdv Local Jeunes 10h00-12h00 4€	APRES-MIDI ESCAPE GAME Rdv Local Jeunes 14h00-16h00 4€
--	---	---

Mercredi 31 octobre 	MATIN 	APRES-MIDI TOP CHEF LES CUISINES DU MONDE 
	Tu devras: - Elaborer un menu (entrée, plat, dessert) - Faire les courses en respectant le budget. - Cuisiner - Déguster tous ensemble Prévoir un pique-nique pour le midi 9h30-21h30 10€	


 Signifie qu'il est possible d'amener son pique-nique pour manger sur place avec les animateurs.

POUR PARTICIPER AUX TICKETS LOISIRS IL FAUT ETRE INSCRIT AU LOCAL JEUNES POUR L'ANNEE 2018/2019. POUR S'INSCRIRE REMPLIR L'AUTORISATION PARENTALE ET S'ACQUITER DE LA COTISATION ANNUELLE DE 15€ POUR BASSUSSARRY ET 20€ POUR L'EXTERIEUR